



## Compte - rendu du Comité scientifique Natura 2000 Le 21 mars 2014 à Beauvoir-sur-mer

### Présents :

- Julie Ayçaguer, ADBVBB, chargée de mission Natura 2000
- Joseph Baudet, Université de Nantes
- Olivier Clément, Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire
- Perrine Dulac, Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée
- Sébastien Farau et Léopold Pieters, Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée
- Régis Marty, CDC Noirmoutier, gestionnaire de la RNR du Polder de Sébastopol
- Jean-Guy Robin, CDC Océan Marais de Monts, gestionnaire des ENS du Daviaud et membre du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- Denis Salliot, Conseil Général de Loire-Atlantique, service environnement
- Laurent Tertrais, EDEN
- François Trottet, ONF
- André Turpaud, DREAL Pays de la Loire
- Jean-Philippe Vornière, DDTM 85

### Excusés :

- Cyril Bellouard, Conseil Régional des Pays de la Loire, direction de l'environnement
- Olivier Bossu, Conseil Général de Vendée, service environnement
- Jan-Bernard Bouzillé, Université de Rennes
- Michel Deriez, président du comité de pilotage Natura 2000
- Julie Holthof, Conservatoire du Littoral

Après un tour de table, Julie Ayçaguer rappelle que l'objectif du comité scientifique Natura 2000, qui se réunit là pour la 2<sup>ème</sup> fois, est de mettre en relation les différents acteurs scientifiques du site Natura 2000 et de définir les besoins de suivis, d'études et d'outils de communication à réaliser dans les années à venir.

### ❖ **Etude de la répartition des oiseaux à marée basse dans la baie de Bourgneuf**

Perrine Dulac expose les principaux résultats de l'étude qui s'inscrit dans les fiches actions 21 et 24 du DOCOB oiseaux et a fait l'objet d'un financement DREAL.

En réponse aux questions, Perrine Dulac précise que c'est un sujet complexe. Dans la baie de l'Aiguillon les travaux du même type ont été arrêtés tandis qu'en baie de Somme ils se concentrent sur la distance de fuite des oiseaux.

Le temps de retour sur zone après un dérangement n'a pas été évalué en baie de Bourgneuf pas plus que la diminution de la distance de fuite à l'arrêt de la chasse.



Julie Ayçaguer précise que ce travail n'avait pas pour but premier d'étudier le dérangement des oiseaux par les activités humaines dans la baie mais d'avoir des éléments sur la répartition des oiseaux à marée basse pour améliorer la connaissance du site Natura 2000 et pouvoir fournir de l'information aux porteurs de projets sur l'estran dans le cadre des évaluations des incidences Natura 2000.

Jean-Guy Robin souligne l'importance de ne pas figer les choses car la baie est très évolutive. Les zones meubles sur lesquelles se nourrissent les oiseaux peuvent bouger très rapidement. Il se pose plutôt la question de la quiétude de la baie dans sa globalité. Il demande comment est gérée la réserve de chasse.

Sébastien Farau précise que dans le cadre du dossier dégât sur les cultures par les Bernaches, les agriculteurs ont demandé une dérogation à la réserve de chasse.

Régis Marty propose de compléter l'échantillonnage de sites comptés car celui-ci n'a permis le suivi à marée basse que de 30% des limicoles comptés sur les reposoirs de marée haute sur 30% de la surface de l'estran de la baie.

La DREAL n'ayant pas de crédit pour la poursuite de l'étude il faudrait trouver d'autres fonds. Une telle étude relève d'un programme de recherche.

#### ❖ Inventaires et préconisations de gestion des plans d'eau cynégétiques

Olivier Clément restitue les suivis menés sur les propriétés de chasse du Marais breton. Plusieurs chasseurs engagés dans le projet ont souhaité mettre en œuvre les préconisations de l'étude et notamment réaliser des mares mais les documents d'urbanismes de nombreuses communes de marais ne le permettent pas.

François Trottet propose de faire remonter cette difficulté au SCOT.

Léopold Pieters indique que le cahier des charges des mares Natura 2000, qui interdit la réalimentation en eau des mares pour ne pas risquer l'apport de poissons défavorables aux amphibiens, peut aussi être un frein pour les chasseurs.

Sébastien Farau indique que jusqu'alors peu de suivis amphibiens et odonates avaient été menés sur les mares de chasse en France.

Jean-Guy Robin pense que la prospection amphibien a été faite trop tôt et souligne que la pose de nasses passives pour les tritons, les écoutes nocturnes pour les amphibiens et la recherche d'exuvies pour les odonates sont les techniques de suivi les plus efficaces en Marais breton.

Il propose qu'à l'avenir les protocoles de suivi soient partagés au sein du comité scientifique pour que chacun puisse apporter son expérience.

Il ajoute qu'un pâturage après arrachage de Baccharis est à préconiser et que les prairies mésophiles ont depuis peu été caractérisées comme l'habitat « prairies maigres de fauche ».

Il est intéressé pour partager des retours d'expérience sur la réimplantation de Typha.

Il est rappelé que l'étude avait pour objectif d'intégrer des chasseurs à la démarche Natura 2000 et de faire des préconisations de gestion et non des inventaires exhaustifs.



### ❖ Gestion intégrée des zones côtières

Jean-Guy Robin présente l'observatoire du littoral des Pays de Monts et les suivis et actions de restauration dunaire menés dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Un projet d'observatoire en marais, calqué sur celui du littoral, est en cours de réflexion.

Au sujet des travaux menés par traction animale, Joseph Baudet évoque l'impact sur le sol qui peut être réduit selon Jean-Guy Robin par du matériel adapté et en limitant les déplacements. Régis Marty souligne le coût encore important et donc parfois dissuasif pour les élus d'une telle action.

A propos du balisage du pied de dune, François Trottet indique que 2 km sur les 13 km de fils lisses posés ont été arrachés par les tempêtes. L'objectif à long terme est d'aller vers un balisage encore plus léger.

### ❖ Etat d'avancement des suivis évoqués au comité scientifique de 2012

Jean-Guy Robin s'inquiète de l'état des populations de Triton crêté dont la densité semble diminuer (moins d'individus morts sur les routes).

François Trottet propose que la cartographie des invasives en milieu forestier et dunaire soit réalisée par un stagiaire ONF, possiblement dès 2014.

Il est proposé à la Fédération des chasseurs de communiquer sur le suivi génétique de la Loutre et l'importance de ramasser les individus morts.

Plusieurs suivis évoqués en 2012 n'ont pas pu être mis en œuvre faute de crédit et seraient pourtant prioritaires à mener comme le suivi des prés salés (rares et en diminution sur le site Natura 2000), des populations de Gorges bleues, des rapaces en forêt, etc. Le plus pertinent serait d'utiliser un outil qui permette de financer globalement et de fédérer ces suivis comme le contrat nature de la Région.

La sensibilisation sur le problème du repoissonnement des mares forestières évoquée en 2012 a été mise en œuvre par la communauté de communes Océan Marais de Monts (pose de panneaux à venir). Une action pour la sensibilisation des écoles a été proposée au contrat régional de bassin versant.

*Rédigé par Julie Ayçaguer, chargée de mission Natura2000, le 24/03/2014.*